

# Comité d'Établissement



**COMITE D'ETABLISSEMENT  
SCHINDLER ILE DE France**  
21 bis, rue Aristide Briand - BP  
38 92174 VANVES CEDEX  
Tél : 01 40 95 20 05  
Fax : 01 40 95 20 09  
Email : ce-schindler-  
idf@wanadoo.fr

**BULLETIN N° 79  
JANVIER 2014**

## Vœux du Comité d'établissement

*Je tiens à vous présenter, au nom de toute l'équipe du CE, mes meilleurs vœux, en vous souhaitant une excellente année, et surtout une bonne santé. Que cette année 2014 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles, ainsi que pour vos proches.*

*Dans un monde qui isole, qui bouscule, un monde qui chaque année se fait plus dur pour beaucoup d'entre nous, j'espère que le CE vous amènera un peu de souffle, de détente et de convivialité à travers ses nombreuses activités.*

**Sandrine RELION**  
**Secrétaire du CE SCHINDLER IDF.**

## SOMMAIRE

- P 2 Carte de pêche**
- P 3 Edito : «2014 débute dans le prolongement de 2013»**
- P 4 URSSAF et Activités du CE**
- P 6 Voyages :**  
Palerme - Las Palmas -  
Palma - Bodrum - Bali
- P 20 Pass Disney annuel**
- P 23 Billetterie Disney 1 jour**
- P 24 CHSCT : «Déclarer son accident du travail : un devoir citoyen»**
- P 26 Résultats Enquête CE**
- P 30 Sortie au «Manoir de Paris»**
- P 32 Séjours de vacances Enfants**
- P 31 Sortie Karting**
- P 34 Spectacles**

# CARTE DE PECHE 2014



**Carte annuelle personne majeure :**  
**35.50 euros** (au lieu de 74 euros, prix réel)

1ère et 2ème catégorie. Tous modes de pêche règlementaires.

**Carte interfédérale personne majeure :**  
**43.50 euros** (au lieu de 90 euros, prix réel)

1ère et 2ème catégories. Tous modes de pêche règlementaires.

Carte réciprocaire CHI ou EGHO ou URNE.

Réciprocité gratuite entre les départements de l'EGHO et du CHI.

Réciprocité entre CHI/EGHO et URNE moyennant l'achat d'une vignette en supplément, de 25 euros environ (non disponible au CE).

Plus de renseignements : Site internet : La Goujonnette de Créteil

-----

**Demande de carte de pêche** à remettre à un élu ou à faire parvenir au CE accompagnée de votre règlement.

NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

DTE NAISSANCE : ..... Agence : .....

Adresse personnelle : .....

..... TEL .....

NOMS	PRENOMS	DATES NAISS	LIEN DE PARENTE	PRIX

## 2014 débute dans le prolongement de 2013.

Après la mise en place du projet CAP15 où les salariés souffrent de l'impréparation, du sous effectif, du poids de l'informatique, de la lourdeur des process SAP, de l'augmentation des charges de travail et surtout de la pression psychologique que font peser les responsables pour présenter de bons résultats et maintenir les dividendes aux actionnaires, Schindler s'est lancé dans un nouveau plan social sur la branche d'activité modernisation de l'entreprise.

Schindler s'en explique en reportant la responsabilité à l'Etat qui ferme le robinet des subventions à la consommation. Mais aussi sur nous, humbles salariés consommateurs, qui ne dépensons pas nos économies dans la modernisation de l'ascenseur. Mais encore, responsable elle aussi, Mme Duflot, ministre du gouvernement qui avec le moratoire sur la dernière échéance de U&H accélérerait la baisse programmée de la modernisation des ascenseurs.

Schindler utilise toujours la même rengaine. Seuls les chanteurs changent – hier Salmon-Legagneur, aujourd'hui Vanstoflegatte -, la musique et les paroles restent :

« Vous comprenez chers et chères collaborateurs et collaboratrices, ce n'est pas de notre faute ! »

Schindler et les ascensoristes se plaignent du manque de finances publiques. Pourtant c'est bien une exigence du MEDEF que les gouvernements successifs appliquent, la réduction du déficit public par une baisse des subventions.

Schindler et les ascensoristes se plaignent du manque de finance privée. Ils en sont pourtant à l'origine en appliquant les prescriptions du MEDEF qui prône le maintien des bas salaires. Ce sont ces politiques salariales qui participent à la morosité de l'économie dans ce pays et à la baisse constante depuis plusieurs années de notre pouvoir d'achat.

La première exigence de Schindler est de préserver les marges réservées aux actionnaires. Voilà le véritable objectif de ce plan social.





## URSSAF ET ACTIVITES SOCIALES

**EXTRAITS** du guide URSSAF sur **les principes applicables en matière de cotisations de sécurité sociale pour les principales prestations** fournies par les comités d'entreprise.

### Bon(s) d'achat

Sont considérés comme des événements (liste limitative) :

- le mariage, le pacs,
- les naissances,
- le départ à la retraite,
- la fête des mères, la fête des pères (pour les salariés concernés),
- la fête de Sainte-Catherine et la fête de Saint-Nicolas (pour les salariés concernés),
- le Noël des salariés et des enfants (enfants jusqu'à 16 ans révolus dans l'année civile),
- La rentrée scolaire\* pour les salariés ayant des enfants (enfants jusqu'à 25 ans révolus dans l'année civile). Un justificatif de suivi de scolarité doit être apporté. Par « rentrée scolaire », il faut entendre toute rentrée de début d'année scolaire, universitaire...) peu importe la nature de l'établissement d'établissement scolaire, lycée professionnel, centre d'apprentissage...)

**Les bénéficiaires doivent être concernés par l'événement :**

Par exemple, un salarié célibataire sans enfant n'est pas concerné par les bons d'achat pour la rentrée scolaire, par les bons d'achat fête des pères ou les bons d'achat de Noël des enfants.

**L'objet du bon d'achat doit être en relation avec l'événement**

Ceci exclut par exemple les chèques carburant ou les bons d'achat destinés à des produits alimentaires courants, sauf en cas de présomption de non-assujettissement.

**Le bon d'achat doit mentionner :**

- la nature du bien, ou
- un ou des rayon(s) d'un grand magasin, ou
- le nom d'un ou plusieurs magasins spécialisés.

\*Pour la rentrée scolaire et le Noël des enfants, la mention des rayons doit être en relation avec l'événement (exemple pour la rentrée scolaire : papeterie, livres, vêtements enfants, microinformatique...).

Pour les autres événements, la mention «tout rayon sauf alimentation et carburant» est admise.

### **Notion de « valeur conforme aux usages » :**

Un seuil équivalent à 5 % du plafond mensuel de Sécurité sociale a été fixé par événement et par année civile. Dans le cas particulier où deux conjoints travaillent dans la même entreprise, le seuil s'apprécie pour chacun d'eux.

Deux événements concernant plus particulièrement la situation familiale ont nécessité des adaptations du seuil de 5% :

- rentrée scolaire, le seuil est de 5% par enfant,
- Noël, le seuil est de 5% par enfant et de 5% pour le salarié.

### **Jouets**

Offerts aux enfants de salariés, les jouets obéissent à la même réglementation que les cadeaux ou bons d'achat.

### **Sports**

Les réductions tarifaires accordées par le comité d'entreprise pour la pratique d'activités sportives sont exonérées de cotisations et contributions sociales, qu'il s'agisse de réductions directement supportées par le CE ou du remboursement total ou partiel des sommes payées par le salarié (sous réserve de justification de dépenses).

### **Chèques-lire, disques ou culture**

Les chèques sont exonérés de cotisations sociales sans condition. Ils doivent être échangeables exclusivement contre des biens ou prestations à caractère culturel.

### **Chèques-événements**

Les chèques-événements s'analysent comme des bons d'achat.

### **Chèques-vacances**

Si l'aide aux vacances est attribuée sous forme de chèques-vacances acquis par le comité d'entreprise, en fonction de critères qu'il détermine librement et sans intervention de l'employeur, ces aides sont exonérées de cotisations et contributions sociales.

### **Classe « verte », classe « neige »**

La participation au financement des classes n'est pas soumise à cotisations.

### **Colonies de vacances**

La participation du comité d'entreprise favorisant le départ des enfants en colonie de vacances est exonérée de cotisations, sous réserve d'attestations d'inscriptions. Ces justificatifs sont à fournir par le salarié au comité d'entreprise.

Si le montant global des bons d'achat et des cadeaux en nature attribués à un salarié pour l'année civile, n'excède pas 5 % du plafond mensuel de sécurité sociale (soit 156 € au 1er janvier 2014), alors ce montant est exonéré de cotisations et contributions sociales (présomption de non-assujettissement).



## Sicile : PALERME

Séjour Lookéa Céfalu  
**VENDREDI 11 AVRIL 2014**  
au **VENDREDI 18 AVRIL 2014**  
**Congés scolaires**

*Situé sur un promontoire rocheux offrant une vue magnifique sur la mer et à quelques kilomètres seulement du charmant village de Cefalù.*

*1 piscine d'eau de mer avec vue panoramique, aménagée de transats et parasols.*

*1 plage privative de galets en accès direct par un escalier.*

*1 grande plage publique de galets à 7 mn à pieds.*

*1 grande plage publique de sable à Cefalù, 7 km.*

### Hébergement

Chambres avec balcon ou terrasse, réparties dans un bâtiment de 4 étages.



Téléphone, TV, climatisation, coffre-fort et salle de douche avec sèche-cheveux.



### Restaurants et bars

Repas servis sous forme de buffets au restaurant principal intérieur ou au restaurant de plein air

Goûter de 16h à 17h30.

1 bar ouvert de 10h à 23h : choix de sodas et jus de fruits, café filtre, thé, bières, cocktail et sélection d'alcools locaux et de boissons sans alcool.

### Services à la carte

Accès Wi-Fi.

Les serviettes de bains.

Navettes pour la charmante ville de Cefalù.

Location de voitures au sein du Club Lookéa à partir de 78 € par jour sans franchise, ni caution. Boutiques

### Bon à savoir

Distributeur de billets à Cefalù, 7 km.

Ascenseurs.



## 20 PLACES

Inscription et modalités p. 19

**Prix :**

**Adulte : 390 euros (au lieu de 651 euros, prix réel)**

**Enfant - 2 ans : 48 euros (au lieu de 80 euros)**

**Enfant de 2 ans à - 6 ans : 224 euros (au lieu de 374 euros, prix réel)**

**Enfant 6 ans à - 12 ans : 308 euros (au lieu de 514 euros, prix réel))**

**Supplément chambre individuelle : 175 euros (sous réserve de disponibilités)**

### **Ce prix comprend :**

- L'assistance d'un représentant Look Voyages à l'aéroport de Paris
- Le transport aérien Paris/Palermo/Paris sur vol spécial
- Les transferts aéroport/hôtel/aéroport
- 7 nuits en formule «Tout inclus»
- L'assurance multirisque annulation, dommage aux bagages
- Interruption de séjour, responsabilité civile et privée à l'étranger et l'assistance rapatriement
- Les taxes aéroportuaires, redevances et frais de dossier

### **Ce prix ne comprend pas :**

- Les dépenses d'ordre personnel
- Les prestations payantes à bord, lors du transport aérien, notamment les éventuels repas
- Les activités et excursions facultatives
- Et de manière générale, tout ce qui n'est pas mentionné au-dessus

A noter : 2 enfants maximum dans la chambre 2 adultes. Les chambres individuelles et triples sont toujours sous réserve de disponibilités.

### **Formalités à la date du 2/12/2013 :**

Passeport ou Carte d'Identité en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers, veuillez contacter les consulats ou ambassades de la destination du voyage. Une autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour les enfants mineurs voyageant avec une carte d'identité et accompagnés d'aucun ou d'un seul des 2 parents légaux. Par ailleurs, pour les enfants de moins de 15 ans figurant sur le passeport d'un (au moins) des 2 parents, l'autorisation de sortie de territoire n'est pas nécessaire.



# Espagne : LAS PALMAS

## (Les Canaries)

SAMEDI 17 MAI 2014  
au SAMEDI 24 MAI 2014

*Entre une palmeraie et les magnifiques dunes de Maspalomas, un véritable petit village au milieu d'un jardin de palmiers et de plantes subtropicales, pour des vacances en pleine nature.*

*Les dunes de Maspalomas, à seulement 800 m de l'hôtel.*

*2 piscines extérieures et 2 bassins pour enfants.*

*Plage de sable à 1000 m.*

### Hébergement

Bungalow avec terrasse, vue jardins.



### Sport

Mini-foot, tennis, pétanque, fléchettes, tennis de table, cours de danse, fitness, aquagym, jeux piscine, water polo,

**Club enfants : Looky club mini 4/6 ans (à partir de 3 ans)**

### Restauration tout inclus

1 restaurant principal sous forme de buffets.

Snacks froids et snacks chauds en alternance.

Goûters de 16h à 17h.

Boissons incluses de 10h à 23h : eau, sodas, café, thé, bières locales, boissons locales alcoolisées ou non, « cocktails Lookéa » au bar piscine et bar de la discothèque.

Accès au restaurant, au snack-bar et à certains bars de la partie 4\* pour les personnes logeant au Dunas Suite & Villas.

### Services à la carte

Location de coffre-fort à la réception.  
Billard.

Location de voitures.

Service de blanchisserie, accès Internet et Wi-Fi, location de serviettes.

### Bon à savoir

La plage accessible depuis l'hôtel est publique. Navette gratuite à la plage de Maspalomas plusieurs fois par jour.

Accès libre aux parties communes dont les piscines de la partie 4\* Dunas Suite & Villas.

Service médical et petit supermarché à l'hôtel.



## 20 PLACES

Inscription et modalités p. 19

Prix :

**Adulte : 402 euros (au lieu de 671 euros, prix réel)**

**Enfant - 2 ans : 48 euros (au lieu de 80 euros)**

**Enfant de 2 ans à - 6 ans : 230 euros (au lieu de 384 euros, prix réel)**

**Enfant 6 ans à - 12 ans : 316 euros (au lieu de 528 euros, prix réel)**

**Supplément chambre individuelle : 125 euros (sous réserve de disponibilités)**

### Ce prix comprend :

- L'assistance d'un représentant Look Voyages à l'aéroport de Paris
- Le transport aérien Paris/Las Palmas/Paris sur vol spécial
- Les transferts aéroport/hôtel/aéroport
- 7 nuits en formule « Tout inclus »
- L'assurance multirisque annulation, dommage aux bagages
- Interruption de séjour, responsabilité civile et privée à l'étranger et l'assistance rapatriement
- Les taxes aéroportuaires, redevances et frais de dossier

### Ce prix ne comprend pas :

- Les dépenses d'ordre personnel
- Les prestations payantes à bord, lors du transport aérien, notamment les éventuels repas
- Les activités et excursions facultatives
- Le supplément chambre individuelle
- Et de manière générale, tout ce qui n'est pas mentionné au-dessus

### Formalités à la date du 2/12/2013 :

Passeport ou Carte d'Identité en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers, veuillez contacter les consulats ou ambassades de la destination du voyage. Une autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour les enfants mineurs voyageant avec une carte d'identité et accompagnés d'aucun ou d'un seul des 2 parents légaux. Par ailleurs, pour les enfants de moins de 15 ans figurant sur le passeport d'un (au moins) des 2 parents, l'autorisation de sortie de territoire n'est pas nécessaire.





## Espagne : PALMA

(Les îles Baléares)

SAMEDI 17 MAI 2014

au SAMEDI 24 MAI 2014

*Un petit club à l'ambiance conviviale à 3 km du centre de Cala d'Or, au sud-est de l'île, à quelques pas du village de pêcheurs de Porto Colom.*

*Crique de Cala Egos à 300 m.*

*2 piscines extérieures dont 1 avec cascade, aménagées de solarium, transats et parasols. 1 bassin séparé pour les enfants.*

### Hébergement

Chambres de 25 m<sup>2</sup> environ avec terrasse ou balcon, vue piscine ou jardin, réparties dans plusieurs maisonnettes blanches de 2 à 3 étages (sans ascenseur).



Climatisation, ventilateur de plafond, salle de bains (baignoire ou douche), téléphone direct, TV, possibilité de location de coffre-fort et d'accès Wi-Fi (payant).

### Restaurants et bars

1 restaurant pour les repas sous forme de buffets. Cuisine à thème, locale et internationale. Service de show-cooking et pâtes à la minute. Eau et vin local aux repas.

Snack de 11h30 à 15h30: hamburgers, hot-dogs, sandwichs, frites. Distributeurs de glaces.

Goûter : crêpes et sandwichs. Sandwichs froids de 18h à 22h30.

1 bar de 10h à 23h : eau, sodas, boissons locales alcoolisées ou non, bière locale, thé, café.

### Services à la carte

Location de coffre-fort à la réception. Billard.

Location de voitures.

Service de blanchisserie, accès Internet et Wi-Fi, location de serviettes.

Initiation à la plongée.

### Bon à savoir

Crique de Cala Egos avec transats et parasols payants. De nombreuses autres criques publiques sont accessibles à environ 1 km par un petit train. Un bus vous emmène également à la belle crique de Cala Mondrago (payant).



## 20 PLACES

Inscription et modalités p. 19

Prix :

**Adulte : 378 euros** (au lieu de 631 euros, prix réel)

**Enfant - 2 ans : 48 euros** (au lieu de 80 euros)

**Enfant de 2 ans à - 6 ans : 218 euros** (au lieu de 364 euros, prix réel)

**Enfant 6 ans à - 12 ans : 298 euros** (au lieu de 498 euros, prix réel)

**Supplément chambre individuelle : 175 euros** (sous réserve de disponibilités)

### Ce prix comprend :

- L'assistance d'un représentant Look Voyages à l'aéroport de Paris
- Le transport aérien Paris/Palma/Paris sur vol spécial
- Les transferts aéroport/hôtel/aéroport
- 7 nuits en formule « Tout inclus »
- L'assurance multirisque annulation, dommage aux bagages
- Interruption de séjour, responsabilité civile et privée à l'étranger et l'assistance rapatriement
- Les taxes aéroportuaires, redevances et frais de dossier

### Ce prix ne comprend pas :

- Les dépenses d'ordre personnel
- Les prestations payantes à bord, lors du transport aérien, notamment les éventuels repas
- Les activités et excursions facultatives
- Et de manière générale, tout ce qui n'est pas mentionné au-dessus

### Formalités à la date du 2/12/2013 :

Passeport ou Carte d'Identité en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers, veuillez contacter les consulats ou ambassades de la destination du voyage. Une autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour les enfants mineurs voyageant avec une carte d'identité et accompagnés d'aucun ou d'un seul des 2 parents légaux. Par ailleurs, pour les enfants de moins de 15 ans figurant sur le passeport d'un (au moins) des 2 parents, l'autorisation de sortie de territoire n'est pas nécessaire.



## TURQUIE : BODRUM

**DIMANCHE 13 AVRIL 2014**  
**au DIMANCHE 20 AVRIL 2014**

### Congés scolaires

*Le Club 3000 Önderhan Club est un hôtel confortable, les pieds dans l'eau. Les bâtiments bas au milieu de jardins fleuris cernent l'immense piscine d'eau douce en trois bassins qui ondulent jusqu'à la mer. Plage privée avec possibilité de sports nautiques. Au club, vous bénéficierez d'un accueil particulièrement chaleureux, et profiterez de l'animation de Bodrum, station balnéaire toute proche.*

#### Hébergement

Chambres confortables conçues pour 2 personnes et équipées d'une salle de bain avec toilettes, climatiseur/chauffage individuel, téléviseur, téléphone, sèche-cheveux, coffre-fort individuel (en location). Possibilités de chambres triples (2 adultes + 1 enfant) ou quadruples ou doubles communicantes, en nombre limité.

#### Restauration tout inclus

Restaurant climatisé avec terrasse. Buffets méditerranéens, typiques ou occidentaux. Mezzés, grillades, vin et eau compris. Un bar extérieur, face à la mer.

#### Services à la carte

Petite boutique. Réception. Change. Location de voiture (loueur local). Navette payante pour Bodrum 2 fois par jour. Location de serviettes de plage.

#### L'animation

Tournois sportifs et ludiques, animation au bord de la piscine, instants musicaux, jeux et quiz animés.

Initiation à l'alphabet turc, aux expressions usuelles et aux jeux de société locaux. Forum découverte sur la vie en Turquie et aussi, des balades animées chez l'habitant.

En soirée, cabaret, théâtre, soirée typique... souvent poursuivi sur la piste de danse.

#### Les Loisirs

Grande piscine d'eau douce avec 3 bassins, pataugeoire avec terrasse, transats, parasols. Sur la plage : activités nautiques, prêt de planches à voile et de canoës (sans encadrement). Basket, beach-volley, mini-foot, tennis, tir à l'arc, ping-pong, pétanque... Prêts de livres et de jeux de société. Grand salon confortable, télévision et billard (en supplément).

#### Club enfants : Looky club mini

##### 4 à -12 ans

Activités ludiques et sportives, mini-disco et spectacles avec des animateurs diplômés. Formule Super Club : boissons et un goûter sont proposés pendant la journée. **Nouveau pour les bébés** : kit bébé comprenant baignoire et thermomètre de bain, chauffe biberon et poussette.

## 20 PLACES

### Inscription et modalités p. 19

#### Prix :

**Adulte : 474 euros**

**(au lieu de 791 euros, prix réel)**

**Enfant - 2 ans : 48 euros**

**(au lieu de 80 euros, prix réel)**

**Enfant 2 ans à - 12 ans : 237 euros (au lieu de 396 euros, prix réel)**

**Supplément chambre individuelle : 160 euros**

**(sous réserve de disponibilités)**



#### Ce prix comprend :

- Le transport aérien Paris/Bodrum/Paris sur vol spécial (prestations payantes à bord)
- Les transferts aéroport/Club 3000/aéroport
- Les taxes d'aéroport obligatoires
- Un sac coton bio « saisons durables » par famille
- Un cocktail de bienvenue lors de la réunion d'accueil
- La pension complète (premier et dernier repas à l'hôtel selon les horaires d'avion, maxi 14 déjeuner + dîner/semaine)
- La boisson incluse aux repas (1/4 de vin et 1/2 eau filtrée)
- Le forfait boissons Club 3000
- L'animation 100% francophone
- Clubs enfants 4 à - 12 ans
- Mise à disposition kit bébé
- L'assurance assistance-rapatriement
- L'assurance optionnelle (annulation/interruption de séjour/bagages/retard d'avion)

#### Ce prix ne comprend pas :

- Les excursions facultatives proposées au Club 3000
- Les dépenses à caractère personnel
- Les pourboires

#### Formalités à la date du 2/12/2013 :

Carte d'Identité valide 3 mois après la date de retour ou passeport en cours de validité + document remis à l'arrivée en Turquie et à présenter au retour.

Pour les ressortissants étrangers, veuillez contacter les consulats ou ambassades de la destination du voyage.





# Indonésie :

## « BALI - L'ILE DES DIEUX »

### 12 JOURS / 9 NUITS

17 MAI 2014 AU 24 MAI 2014

#### Jour 1 : Paris/DENPASAR

Rendez-vous des participants à l'aéroport avec notre représentant **TIME TOURS**.

Assistance aux formalités d'enregistrement.

Passage de la douane.

Envol à destination de Denpasar sur vol régulier.

Prestations et nuit à bord.

#### Jour 2 : DENPASAR / UBUD (25 km)

*Petit déjeuner et déjeuner (selon les compagnies aériennes) à bord.*

Arrivée à **Denpasar en fin de journée**.

Accueil à l'aéroport en fin de journée (selon compagnie aérienne) par votre guide local.

**Transfert à Ubud.**

*Outre les nombreuses richesses culturelles et artistiques de la ville, Ubud offre des trésors naturels, que ce soit dans l'abondance des rizières en terrasse ou*



*la beauté des gorges où coulent les rivières sauvages.*

Installation dans les chambres.

Temps libre (si le temps le permet) pour vous reposer et vous remettre du décalage horaire.

*Dîner* et nuit à l'hôtel.

#### Jour 3 : UBUD et environs (570 km)

*Petit-déjeuner à l'hôtel.*

Départ vers **Batubulan où vous assisterez à la danse du Barong** qui illustre la lutte entre le bien et le mal.

Barong représente le Bien sous la forme d'un monstre symbolique et Rangna qui incarne le Mal est représenté sous la



forme d'un démon.

**Arrêt dans les villages d'artistes de Petule, Sebatu et Payangan.**

Puis, route vers **Tampaksiring** où se trouve **le temple de Tirta Empul** et ses bassins sacrés.

*Déjeuner dans un restaurant local.*

Continuation vers les **tombeaux royaux de Gunung Kawi** situés dans un magnifique site de rizières en terrasses.

Les dix mausolées sont sculptés dans une paroi de rocher.

Retour à **Ubud** et **visite de l'exceptionnelle galerie de peinture de Mr Agung Rai**.

*Dîner de Baby Guling (cochon de lait farci aux piments et rôti à la broche)*

Nuit à l'hôtel.

#### Jour 4 : UBUD / CANDIDASA (125 km)

##### *Petit-déjeuner à l'hôtel.*

Route en direction de l'est de l'île.  
Arrêt à **Gianyar** et découverte de son marché très coloré.

Puis, visite de **Klungkung** ancienne capitale des rois Gegal, où ne subsiste de nos jours de son fastueux passé que le **Palais de Justice** entouré d'une pièce d'eau.

Continuation vers **Kusumba**, village de pêcheurs, célèbre pour ses salines artisanales.

##### *Déjeuner dans un restaurant local.*

L'après-midi route vers la **région de Tenganan**, pour vous permettre de découvrir un Bali insolite et insoupçonné, une véritable immersion au cœur de l'île, rizières et temples de dentelles sur fond de volcan sacré, et surtout les sourires des balinaïses, véritables bijoux à eux seuls.

**Visite d'un village typique des Bali Aga**, les balinaïses d'origine aux traditions ancestrales.

Continuation vers **Candidasa** et sa petite plage déserte, sa mer turquoise, et ses villages de pêcheurs...

Installation à l'hôtel.

*Dîner* et nuit à l'hôtel.

#### Jour 5 : CANDIDASA / SINGARAJA / MUNDUK (150 km)

##### *Petit déjeuner à l'hôtel.*

Route vers l'ouest de l'île en passant par **Sidemen**.

**Arrêt à Putung pour admirer le point de vue.**

**Visite du temple de Besakih** situé au pied du « nombril du monde », le redoutable mont Agung, volcan le plus élevé de Bali (3142 m).

Le « temple-mère », le plus sacré de tous les temples balinaïses se dresse à 1000 mètres d'altitude et comprend trois sanctuaires.

Continuation vers **Kintamani** par une superbe route de montagne, dominée par l'imposant **volcan Agung** (3200 m).

*Déjeuner à Kintamani dans un restaurant local qui offre un splendide panorama* sur le volcan en activité, le Mont Batur et de son Lac.

Route pour **Singaraja**, ancienne capitale de l'île réputée pour ses superbes demeures hollandaises.

Continuation vers **Munduk**. Arrêt à **Kubutambahan** pour la **visite du temple Pura Beji**.

Arrivée à **Munduk**, ancienne cité des colons hollandais.

*Dîner accompagné de danses traditionnelles balinaïses.*

Nuit à l'hôtel.

## Jour 6 : MUNDUK / BENOA

### *Petit-déjeuner à l'hôtel.*

Départ vers **Bedugul**, au nord de l'île par une belle route dominant les lacs Bratan, Buyan et Tambligan.

**Visite du temple Ulun Danu** dédié à la déesse des eaux et promenade sur le marché aux fruits et aux fleurs riche en couleurs.

### *Déjeuner dans un restaurant local.*

Continuation vers les **rizières de Jatuliwith** qui comptent parmi les plus belles et les plus spectaculaires de l'île.

La découverte de ces panoramas à couper le souffle se fera en minibus vu l'étroitesse des routes.

Sur la route du retour, **visite de Batukaru**, temple ancien mystérieusement caché par la végétation.

Continuation vers Benoa.

Installation à l'hôtel.

**Dîner** et nuit à l'hôtel **BALI TROPIC RESORT 4 \*\*\*\* (ou similaire)**



## Du Jour 7 au jour 10 : BENOA

### *Petits déjeuners.*

Journées libres en formule « **all inclusive** ».

**Dîners** et nuit à l'hôtel **BALI TROPIC RESORT 4 \*\*\*\* (Ou similaire)**

## Jour 11 : BENOA / DENPASAR / PARIS

### *Petit-déjeuner.*

Temps libre en formule « all inclusive » jusqu'à midi. (Chambres à libérer pour 12H00)

Transfert à l'aéroport.

Assistance aux formalités d'enregistrement et envol pour Paris sur vols réguliers.

Repas et nuit en vol.

## Jour 12 : PARIS

Petit déjeuner à bord. **Arrivée à Paris.** Fin de nos services.

*Le déroulement des circuits est donné à titre indicatif. Les programmes sont susceptibles de modification en raison d'impératifs tels que rotations aériennes, jours de marchés, horaires ferry et bateau, état des routes, etc... Cependant les prestations prévues seront respectées, sauf cas de force majeure.*

## HORAIRES A TITRE INDICATIF SUR QATAR AIRWAYS

### PARIS ✈ DOHA

16H05 - 23H30 06h20 de vol

### DOHA ✈ DENPASAR

02H15 -19H05 arrivée le lendemain 10h05 de vol  
(Escale technique de 1H35 à Singapour)  
Durée totale du voyage : 21h00

### DENPASAR ✈ DOHA

22H40 - 04H55 10h15 de vol  
(Escale technique de 1H20 à Singapour)

### DOHA ✈ PARIS

08H20 - 14H25 arrivée le lendemain 07h15 de vol  
Durée totale du voyage : 21h45

### DECALAGE HORAIRE :

Quand il est midi à Paris il est 18 H à Bali en été et 19 H en hiver, soit + 6 H en été +7 H en hiver. Quand il est midi à Paris il est 17 H à Java en été 18 H en hiver, soit + 5 H en été et + 6 H en hiver.

### FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS :

#### **Passeport valable au moins 6 mois après la date de retour.**

Fournir une photocopie du passeport au plus tard 45 jours avant le départ.

Les ressortissants d'autres nationalités doivent consulter les autorités compétentes pour valider leurs formalités d'entrée en INDONESIE.

**LE VISA EST A REGLER SUR PLACE A L'ARRIVEE** : 25 USD à ce jour, révisables.

**UNE TAXE DE SORTIE A DENPASAR sera à régler au moment de votre vol retour** : 20 USD à ce jour, révisables

## BALI - 20 PLACES

Inscription et modalités p. 19

Prix :

**Adulte : 1017 euros (au lieu de 1695 euros, prix réel)**

**Pas de tarif enfant.**

**Supplément chambre individuelle : 285 euros (sous réserve de disponibilités)**

### NOTRE PRIX COMPREND :

- Assistance aéroport **TIME TOURS** le jour du départ
- Les vols **PARIS / DENPASAR / PARIS sur vols réguliers QATAR AIRWAYS VIA DOHA (escale technique à Singapour) OU SIMILAIRE** (sous réserve de disponibilités et de reconfirmation du tarif au moment de la réservation)
- Les taxes d'aéroports
- Les **transferts** aéroport / hôtel / aéroport avec assistance francophone.
- Les services d'un guide francophone pendant les visites (libre pendant le séjour)
- Les visites mentionnées au programme dont :
  - ⇒ *Danse du Barong à Batubulan*
  - ⇒ *Visite de villages dans la région d'Ubud*
  - ⇒ *Visite du temple Tirta Empul et des tombeaux royaux de Gunung Kawi*
  - ⇒ *Visite de Klungkung et de son palais de justice*
  - ⇒ *Rencontre avec les Bali Aga dans un village typique*
  - ⇒ *Découverte du temple de Besakih*
  - ⇒ *Visite de Kintamani, Munduk et Bedugul*
  - ⇒ *5 nuits en balnéaire*
- **L'hébergement en hôtel 3\*\*\*sup et 4\*\*\*\* (NL) base chambre double**
- **La pension complète du dîner du jour 2 au déjeuner du jour 6**
- **La formule All Inclusive du dîner du jour 6 au déjeuner du jour 11**
- **Pochette de voyage** avec documentation et un **sac de voyage (1 par couple)**
- Les **Assurances Assistance rapatriement**
- Les **Assurances Annulation Bagages**
- **La garantie APS**
- **Une réunion d'information avant le départ**

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les frais de visas à l'arrivée : 25 USD à ce jour (révisable) payable sur place.
- Les **taxes d'aéroport au départ de Denpasar** 20 USD à ce jour (révisable) payable sur place.

## DEMANDE D'INSCRIPTION POUR UN VOYAGE 2014

à retourner au Comité d'Etablissement SCHINDLER IDF  
21 bis, rue Aristide Briand—BP 38 à Vanves (92174 Cedex)

Nous vous rappelons que seuls **les salariés et leurs ayants-droit** (compagne ou compagnon, ainsi que les enfants à charge) peuvent s'inscrire.

L'inscription doit s'accompagner obligatoirement d'un **acompte de 30 % du montant total du voyage choisi. Le solde est à régler à réception de la facture.**

**L'âge des enfants à prendre en considération est l'âge à la date du départ.**

Les demandes seront examinées en tenant compte des règles de priorité que s'est fixée la Commission Loisirs. Dans l'éventualité où des salariés seraient évincés, leurs chèques leur seront retournés.

**ATTENTION : La date limite d'inscription est fixée  
au VENDREDI 14 FEVRIER 2014**

Aucune réponse ne sera donnée avant cette date. La facture que vous recevrez fera foi de l'enregistrement de votre inscription.

-----  
NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

Adresse : .....

.....TEL .....

DESTINATION	DATE DE DEPART

NOMS	PRENOMS	DATES NAISSANCE	LIEN DE PARENTE	PRIX



1 passeport annuel acheté =  
1 passeport Enfant à 20 euros  
(au lieu de 39 euros, prix réel) (\*)  
pour les - de 12 ans inclus

**TARIFS ET DEMANDE p. 22**

PASSEPORT ANNUEL	FRANCIEN	FANTAISY
ACCES AUX DEUX PARCS DISNEY	280 jours par an	320 jours par an
SOIREES SPECIALES	- 10 %	- 20 %
HEURE DE MAGIE EN +	-	Inclus
RESTAURANTS	- 10 %	- 10 %
BOUTIQUES	- 10 %	- 10 %
REDUCTION DANS UN HOTEL DISNEY	- 25 %	- 25 %
ACCES AU PARKING DES DEUX PARCS DISNEY	-	Inclus
DISNEY PARC 1 JOUR POUR LES AMIS	-	- 10 % sur le prix d'un billet acheté aux guichets d'entrée des Parcs Disney <sup>®</sup> pour une visite le jour même (maximum 5 billets par jour).
DINER SPECTACLE	-	- 20 %

Vous recevrez un passeport annuel temporaire qui devra être échangé en un passeport annuel définitif et nominatif au Bureau Passeport Annuel du Parc Disneyland dans une période de **6 mois à compter de la date d'émission**. A partir de cet échange, le passeport annuel sera valable 1 an. Les passeports annuels ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés.

**IL EST IMPERATIF QUE NOUS RECEVONS VOS DEMANDES AU PLUS TARD LE VENDREDI 7 FEVRIER 2014.**

(\*) Les enfants devront avoir moins de 12 ans le jour de la première utilisation.

## JOURS DE RESTRICTION 2014/2015

Votre Passeport Annuel Fantasy est valable dans le Parc Disneyland® et le Parc Walt Disney Studios® toute l'année à l'exception des jours de restriction suivants :

<b>FRANCILIEN</b>	<b>FANTASY</b>
FEVRIER 2014 4, 15 et 16	
MARS 2014 11, 22, 23, 29 et 30	MARS 2014 29 et 30
AVRIL 2014 5, 20 et 21	AVRIL 2014 5 et 20
MAI 2014 2, 3, 9, 10, 13, 20, 30 et 31	MAI 2014 3, 10, 13, 20 et 31
JUIN 2014 8, 14, 17, 21, 22, 28 et 29	JUIN 2014 8, 17, 28 et 29
JUILLET 2014 du 4 au 8 et 10	JUILLET 2014 5
AOÛT 2014 Les 23 et 30	AOÛT 2014 30
SEPTEMBRE 2014 2, 9, 16, 20, 21, 23, 27 et 28	SEPTEMBRE 2014 2, 9, 16, 23, 27 et 28
OCTOBRE 2014 7, 14, 25 au 31	OCTOBRE 2014 7, 14, 25, 26 et 31
NOVEMBRE 2014 1, 2, 8, 9, 15, 18, 25 et 29	NOVEMBRE 2014 1, 8, 15 et 18
DECEMBRE 2014 6, 7, 13, 14, 20, 21, 27 au 31	DECEMBRE 2014 6, 13, 14 et 27
JANVIER 2015 1, 6, 13, 20 et 27	JANVIER 2015 1, 6, 13, 20 et 27
FEVRIER 2015 3	MARS 2015 28 et 29

Ces jours de restriction ne s'appliquent pas le jour de l'achat de votre Passeport Annuel. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un adulte.

En cas d'événements ou de forte affluence, le Parc se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès aux Parcs Disney® ou aux attractions.



## PASSEPORTS ANNUELS

### TARIFS CE :

#### Passeport annuel Francilien :

**ADULTE : 65 euros (au lieu de 105 euros, prix réel)**

**ENFANT (3 à - 12 ans inclus) : 20 euros (au lieu de 39 euros, prix réel)**

#### Passeport annuel Fantasy :

**ADULTE : 89 euros (au lieu de 129 euros, prix réel)**

**ENFANT (3 à - 12 ans inclus) : 20 euros (au lieu de 39 euros, prix réel)**

**Tarif «Extérieur» : Prix réel ci-dessus**



**DEMANDE de BILLETTERIE Passeport annuel Disney** à retourner au Comité d'Établissement **AU PLUS TARD LE 7 FEVRIER 2014** accompagné de votre règlement.

NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

Adresse : .....

.....TEL .....

NOMS	PRENOMS	LIBELLE PASSEPORT (ex : Francilien enfant)	PRIX



## Offre Spéciale Vacances Scolaires



**BILLET D'ACCES AUX DEUX PARCS**  
 (dans la limite du stock disponible)  
**VALABLE 1 JOUR DU 3 FEVRIER 2014 AU**  
**19 MARS 2014 INCLUS**



**PRIX CE :**  
**ADULTE : 29 euros (au lieu de 41 euros, tarif préférentiel)**  
**ENFANT (de 3 à 11 ans) : GRATUIT**



**DEMANDE de billetterie DISNEY 1 JOUR** à retourner au Comité d'Etablissement accompagné du paiement.

Nous vous rappelons que seuls les **salariés** et leurs **ayants-droit** peuvent prétendre à la billetterie du CE.

NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

Adresse : .....

..... TEL .....

NOMS	PRENOMS	DATES NAISSANCE	LIEN DE PARENTE	PRIX



## **Déclarer son accident de travail : un devoir citoyen !**

### **Qu'est-ce qu'un accident de travail ?**

*Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.*

*Pour que l'accident du travail soit reconnu, le salarié doit justifier de plusieurs conditions : il a été victime d'un fait accidentel dans le cadre de son activité professionnelle, le fait accidentel a entraîné l'apparition soudaine d'une lésion corporelle.*

*L'accident du travail ouvre droit au bénéfice de certaines garanties (indemnisations, protection contre le licenciement).*

### **Comment déclarer un accident de travail ?**

*1. Dès la survenue de l'accident, vous informez votre responsable hiérarchique qui doit vous remettre sans discussion le CERFA S6201 : feuille de déclaration d'accident ;*

*2. Vous informez un membre du CHSCT. Les noms et numéros de téléphone sont affichés sur les tableaux*

*d'informations CHSCT dans chaque agence.*

*3. Avec ce CERFA S6201 vous vous rendez chez votre médecin traitant pour qu'il établisse le Certificat Médical Initial. Sans ce CMI pas de prise en charge financières de vos soins.*

*4. Pendant ce temps, votre responsable rempli le CERFA S6200 et informe le CHSCT de l'accident.*

*Tous ces CERFA sont à envoyer à la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie.*

### **Pourquoi déclarer son accident de travail ?**

*En déclarant votre accident, vous serez pris en charge médicalement et financièrement, quelle que soit la nature des lésions ou des soins à apporter. Toutes ces prestations et protections sociales resteront valables en cas de rechute.*

*Vous pourrez également bénéficier de compensations financières si votre accident est déclaré en maladie professionnelle. Cette déclaration permettra au CHSCT de faire une enquête pour préconiser des solutions pour éviter que cet accident arrive encore une fois.*

*Surtout, certaines conséquences peuvent apparaître plusieurs semaines, mois ou années plus tard. En déclarant votre accident, vous pourrez faire valoir vos droits si jamais des complications apparaissent.*

## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE PLUS EN PLUS DISSIMULÉS



### **Pourquoi certains responsables vous empêchent de déclarer un accident de travail ?**

Toutes ces prestations financières liées à la déclaration de l'accident sont issues d'une branche de la Sécurité Sociale uniquement financée par les entreprises. Plus une entreprise est confrontée aux accidents du travail, plus elle finance cette caisse spécifique. Avec moins d'accident déclaré, elle peut prétendre à une

ristourne de la part de la Sécurité Sociale.

### **Déclarer son accident de travail : un devoir citoyen !**

Même si vous ne déclarez pas votre accident de travail, vous irez quand même voir votre médecin de famille pour vous soigner. Si vous devez être arrêté longtemps, votre salaire ne sera pas maintenu. Les examens et/ou les soins réparateurs seront en partie à vos frais, et pour le reste, ils seront aux frais de la collectivité, des contribuables. En effet, sans cette déclaration, les remboursements seront pris sur le régime général de la Sécurité Sociale. Chaque accident du travail non déclaré agrandit d'autant le fameux trou de la Sécu, ce qui augmente d'autant les besoins de financement, alors que ce sont les entreprises qui doivent prendre en charge tous les aspects liés aux accidents de travail.

**Alors, oui, déclarer son accident de travail est un acte citoyen !**

### **Les Secrétaires des CHSCT en Île-de-France :**

DR Installations Nouvelles : M. GEORGET Thomas - 06 80 93 03 80

DR Paris : M. LONGOU Michel - 06 77 95 66 88

DR Francilienne : M. GAMEROFF Stephane - 06 89 09 21 84

# RESULTATS ENQUETE CE SCHINDLER

160 réponses

Catégorie professionnelle		Situation de famille	
Ouvrier	105	Célibataire	20
Administratif	38	Marié(e)	83
Cadre	17	Concubin(e) ou pacsé(e)	46
Ancienneté		Divorcé(e) ou Séparé(e)	8
		Veuf(ve)	1
-1 à 5 = 34      6 à 10 = 33 11 à 15 = 17    17 et plus = 36			
Enfant(s) mineur(s) pas a charge		Enfant(s) a charge	
1 enfant = 8    2 enfants = 11 3 enfants = 2		1 enfant = 39    2 enfants = 44 3 enfants = 14    4 enfants = 3	

## VOS CENTRES D'INTERET :

Culture (cinéma, musique, photos, spectacles...) : 33

Sport (vélo, jogging, foot, judo, sport mécanique...) : 44

Voyages : 22

Informatique, Bricolage : 6

## MUSIQUES PREFEREES :

Toutes sortes

## QUE VOUDRIEZ-VOUS QUE LE CE PROPOSE ?

Plus de voyages : 18

Chèques vacances : 12

Karting : 8

Colis de Noël : 6

Week-ends sportifs : 6

Locations de vacances : 5



## QUE VOUDRIEZ-VOUS QUE LE CE ARRÊTE DE PROPOSER ?

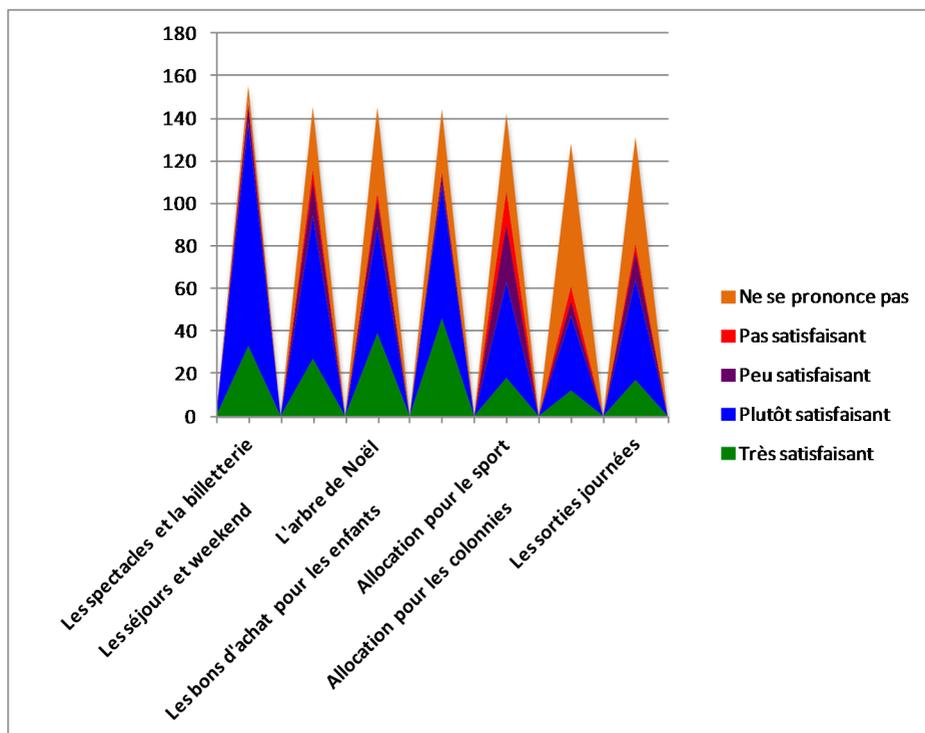
Cirque : 6

Ski : 1

Spectacles : 1

## EVALUATION DES PRESTATIONS DU CE

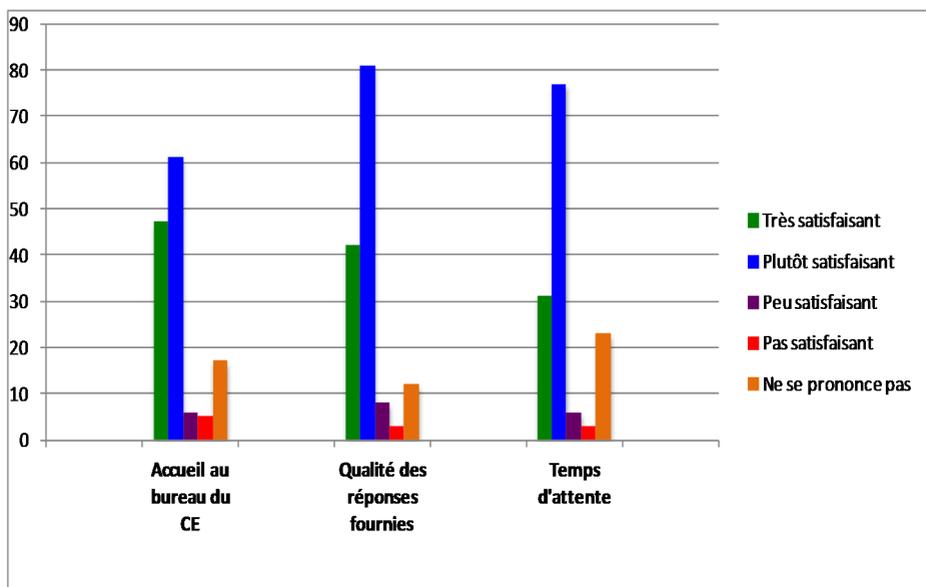
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas satisfaisant	Ne se prononce pas
Les spectacles et la billetterie	33	105	8	2	7
Les séjours et weekend	27	67	16	6	29
L'arbre de Noël	39	50	12	4	40
Les bons d'achat pour les enfants	46	62	5	2	29
Allocation pour le sport	18	45	27	16	36
Allocation pour les colonies	12	35	7	7	67
Les sorties journées	17	47	13	4	50





## Secrétariat du CE

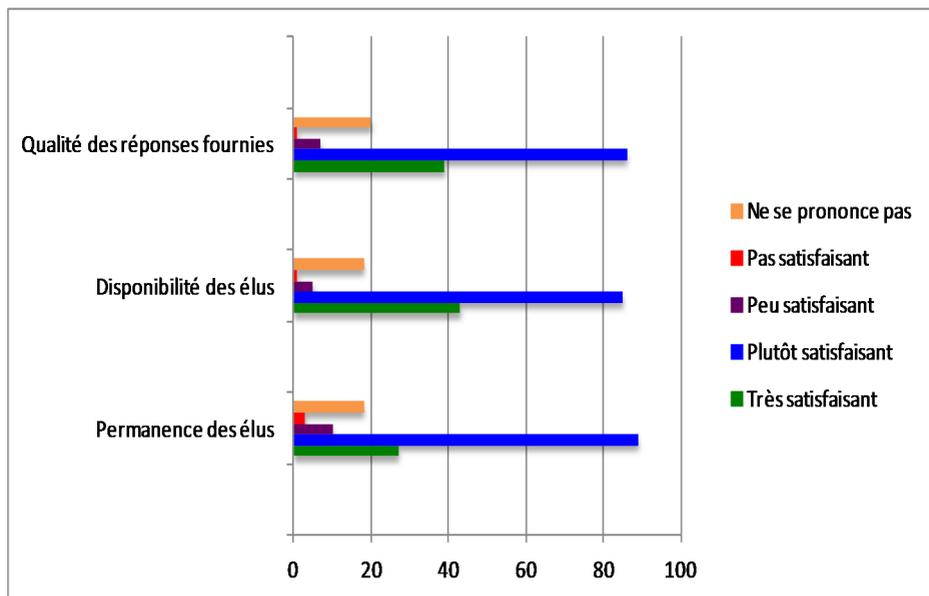
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas satisfaisant	Ne se prononce
Accueil au bureau du CE	47	61	6	5	17
Qualité des réponses fournies	42	81	8	3	12
Temps d'attente	31	77	6	3	23



# Les élus du CE



	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas satisfaisant	Ne se prononce
Permanence des élus	27	89	10	3	18
Disponibilité des élus	43	85	5	1	18
Qualité des réponses fournies	39	86	7	1	20



# LE MANOIR DE PARIS



**18, rue de Paradis 75020 PARIS**

(métro Gare de l'Est, Poissonnière, ou Bonne Nouvelle)

Plongez dans l'histoire obscure de la ville lumière...

C'est en plein cœur de Paris, que vous suivrez un véritable parcours du combattant dans une véritable maison hantée. Loin des trains fantômes caricaturaux ou encore d'une demeure délabrée, le Manoir de Paris est une véritable attraction à l'américaine située au sein d'une somptueuse bâtisse, classée monument historique.



Sur 3 étages et plus de 1 500m<sup>2</sup>, vous entrerez dans les ténèbres **d'un parcours interactif**. Vous y découvrirez toutes les légendes effrayantes de Paris que ramèneront à la vie plus d'une vingtaine de comédiens grimés et en costume. Explorez la grotte du fantôme de l'opéra. Laissez-vous tenter par la tourte du boulanger sanglant. Échappez au couteau du tueur à gages des Médicis...

Quelques effets secondaires après votre visite au Manoir de Paris ? Tremblements, sueurs froides, visions cauchemardesques. Le comte et son équipe médicale sont prêts à vous accueillir pour un traitement non conventionnel...

Quelques effets secondaires après votre visite au Manoir de Paris ? Tremblements, sueurs froides, visions cauchemardesques. Le comte et son équipe médicale sont prêts à vous accueillir pour un traitement non conventionnel...

Votre billet d'entrée vous donne accès au Manoir de Paris ainsi qu'à l'Asylum.





**PARCOURS INTERDIT  
AUX FEMMES ENCEINTES,  
AUX PERSONNES ÉPILEPTIQUES ET CARDIAQUES.  
DÉCONSEILLÉ AUX ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS.**

**Sortie groupe sous réserve de 15 inscriptions minimum**

**VENDREDI 14 MARS 2014**

**Rendez-vous à 19 H devant le Manoir de Paris**

PRIX CE : **29 euros** (au lieu de 58 euros, tarif préférentiel)

Ce prix comprend :

⇒ **la VISITE DU MANOIR** suivi d'un **DINER** au Café Grévin



**Inscription à la sortie «Manoir de Paris»**  
à retourner au Comité d'Etablissement SCHINDLER IDF  
21 bis, rue Aristide Briand -  
BP 38 à Vanves (92174 Cedex)  
accompagnée du paiement.

NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

Adresse :  
.....

TEL .....

Agence : .....

NOMS	PRENOMS	DATES	LIEN DE	PRIX
Y compris le salarié		NAISSANCE	PARENTE	

## SUBVENTION DES SÉJOURS DE VACANCES POUR LES ENFANTS :



Nous vous rappelons que le Comité d'Établissement subventionne les séjours organisés par les collectivités locales (ville, département) ainsi que les séjours organisés par des organismes agréés par l'Etat, ainsi que tous ceux organisés dans le cadre scolaire.

Chaque enfant a droit à 30 jours subventionnés par an, fractionnés ou pas. La subvention s'établit suivant un **quotient familial**. Pour 2014, **si vous voulez connaître** la subvention journalière à laquelle votre enfant a droit, il vous suffit de nous faire parvenir la copie des 4 feuilles des relevés d'imposition 2013 (calculé sur les revenus 2012) du foyer. Il y a 5 tranches de quotient qui déterminent une subvention s'échelonnant de 5 euros à 13 euros journaliers.

**Pour l'attribution de la subvention**, vous devrez fournir **les relevés d'imposition du foyer** ainsi qu'une attestation d'inscription de l'organisme mentionnant les nom et prénom de l'enfant, le lieu et les dates du séjour ainsi que le montant à régler par la famille. Pour ceux qui ne voudraient pas nous fournir leur feuille d'imposition, la subvention attribuée sera le minimum, soit 5 euros par jour.

Le libellé du paiement est à l'attention de l'organisme prestataire. **En aucun cas il ne peut être libellé au nom du salarié**. C'est pourquoi, il est important de faire ces démarches auprès du CE avant que vous ayez réglé la facture, pour n'avoir qu'à régler éventuellement le complément. Au cas où les salariés auraient avancé la totalité du règlement, ils devraient se faire rembourser par l'organisme.

Attention : lorsqu'il s'agit d'un paiement à l'ordre du Trésor Public, le remboursement est long (quelquefois, il faut compter 3 mois).

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter vos élus ou vous adresser au secrétariat .

# KARTING

Activité proposée  
à partir de 16 ans.

SAMEDI 22 MARS 2014

Rendez-vous à 18 H

UNIVERSAL CIRCUITS

Avenue Gutenberg - Rond-point Pariwest  
78313 MAUREPAS



Base 30 personne - 10 équipes de 3.

Soit par équipe 30' essais chronométrés + grille de départ + 1 heure de course d'endurance en relais.

Prix CE : **50 euros** (au lieu de 100 euros, prix réel)

Ce prix comprend : les équipements, les assurances, l'encadrement ainsi que l'open bar et la «formule sandwich» pendant la durée de la course.

Date limite d'inscription :



**DEMANDE d'Inscription** à la sortie **Karting** à retourner au Comité d'Établissement accompagné du paiement.

NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

Adresse : .....

..... TEL .....

NOMS	PRENOMS	DATES NAISSANCE	LIEN DE PARENTE	PRIX

# théâtre

au Théâtre de Paris  
15, rue Blanche 75009 Paris  
métro : Saint-Lazare

**UN SINGE EN HIVER** de Antoine Blondin  
d'après le film d'Henri Verneuil  
avec Eddy Mitchell

10 options - 1ère catégorie

12 AVRIL 2014 à 20 H 30

Prix CE : 35.40 euros (au lieu de 59 euros, prix réel)



*Gabriel Fouquet arrive un soir d'automne dans l'hôtel tenu par Albert Quentin sur la côte normande. Une amitié va naître entre les deux hommes. L'un boit, l'autre ne boit plus. On se souvient du film de Henri Verneuil, du feu d'artifice et de cette cuite mémorable entre le jeune et le vieux où il est question de Yang-Tsé-kiang, de Manoleta, de Joselito, de fusiliers marins... On se souvient des répliques de Michel Audiard, fidèle à l'esprit et à l'humour d'Antoine Blondin, dont certaines sont devenues cultes : « - Les Princes de la cuite ! Les Seigneurs ! Ils vous laissent à vos putasseries, les Seigneurs ! Ils sont à 100 000 verres de vous ! Eux, ils tutoient les anges ! » « - Dis-toi bien que si quelque chose devait me manquer, ça serait plus le vin, ça serait l'ivresse. » On aurait tort, pourtant, de réduire le roman d'Antoine Blondin à un éloge de l'alcoolisme. «Un singe en hiver», c'est presque le contraire, c'est l'histoire d'un homme à l'automne de sa vie qui cherche jusqu'au bout à protéger son ami contre les conséquences accablantes de l'ivresse. Le re-*

*connait peut-être aussi en lui le fils qu'il n'a pas eu. Eddy Mitchell et Fred Testot reprennent avec complicité et gourmandise les rôles tenus au cinéma par Jean Gabin et Jean-Paul Belmondo.*

**au Théâtre des Nouveautés**  
**24, bd Poissonnière**  
**75009 Paris**  
**métro : Grands Boulevards**

**LE PLACARD de Francis Veber**  
**avec Elie Semoun**

10 options - 1ère catégorie

MARDI 25 MARS 2014 à 20 H 30

Prix CE : 30 euros (au lieu de 50 euros, prix réel)



*François Pignon, modeste comptable dans une usine spécialisée dans la fabrication de préservatifs, très ignoré des autres, apprend qu'il va être licencié. Voulant se jeter de son balcon, il est arrêté dans son élan par son nouveau voisin, qui lui conseille de se faire passer pour homosexuel afin de ne pas perdre sa place. Le stratagème fonctionne si bien que François garde sa place et que le regard des autres change...*

**au Théâtre Montparnasse**  
**31, rue de la Gaité**

**75014 Paris**  
**métro : Montparnasse**

**UN TEMPS DE CHIEN de Brigitte Buc**  
**avec Valérie Lemerrier**

10 options - 1ère catégorie

8 MARS 2014 à 20 H 30

Prix CE : 34.20 euros (au lieu de 57 euros, prix réel)



*Gabrielle abuse du Lexomil, avalé à grandes lampées d'Armagnac et enchaîne les amours catastrophiques avec de beaux mufles qui la laissent sur le carreau.*

*Loulou se fout des autres, et n'aime que son fils.*

*Quant à Hélène elle est au bord de l'implosion et tente désespérément de donner le change par un optimisme forcé.*

*Ces trois femmes, qui se sont de prime abord regardées en chien de faïence, vont finalement se donner un sacré coup de main pour traverser une période délicate de leur vie, sous l'œil narquois d'un garçon de café en pleine crise de misogynie aigüe.*

*Ce qui s'annonçait comme une journée pourrie à tous points de vue, deviendra un des moments les plus joyeux de leur existence.*

**au Palais des Sports**  
**1, place de la porte de Versailles**  
**75015 Paris**  
**métro : Porte de Versailles**

**TAL**

10 places - 1ère catégorie  
VENDREDI 6 JUIN 2014  
à 20 H 30  
Prix CE : 29.70 euros  
(au lieu de 49.50 euros, prix réel)

**au Stade de France**  
**Saint-Denis**  
**métro : Saint-Denis**

**JUSTIN TIMBERLAKE**

10 places - Pelouse  
SAMEDI 26 AVRIL 2014  
à 20 H  
Prix CE : 39.60 euros  
(au lieu de 66 euros, prix réel)

**au Grand Rex 1 bd Poissonnière 75002 - Paris métro : Bonne Nouvelle**

**YES**

Suivant possibilités -  
Placement libre (2ème étage)  
MARDI 13 MAI 2014  
à 20 H  
Prix CE : 33 euros  
(au lieu de 55 euros, prix réel)



# concerts



**à l'Olympia 8 bd des Capucines**  
**75009 - Paris métro : Opéra**

**MANU DIBANGO**

Suivant possibilités - Carré or  
MARDI 4 MARS 2014  
à 20 H 30  
Prix CE : 26.40 euros  
(au lieu de 44 euros, prix réel)

**au POP Bercy**  
**8, bd de Bercy - 75012 Paris**  
**méto : Bercy**

**AVICCI**

4 places - gradins  
VENDREDI 14 FEVRIER 2014 à 20 H  
Prix CE : 34.80 euros  
(au lieu de 58 euros, prix réel)

**STROMAE**

15 places - 2ème catégorie  
LUNDI 17 NOVEMBRE 2014  
à 20 H  
Prix CE : 27.60 euros  
(au lieu de 46 euros, prix réel)

**DRAKE**

10 options - Fosse  
MARDI 25 FEVRIER 2014 à 20 H  
Prix CE : 36.60 euros  
(au lieu de 61 euros, prix réel)



# concerts

**au Théâtre Traversière**  
**15, rue Traversière**  
**75012 - Paris**  
**méto : Gare de Lyon**

**LA COMPAGNIE CREOLE**

Suivant possibilités  
Placement libre  
SAMEDI 1er FEVRIER 2014  
à 20 H 30  
Prix CE : 17.10 euros  
(au lieu de 28.50 euros, prix réel)



**au Trianon**  
**80, bd Rochechouart**  
**75018 Paris**  
**méto : Anvers**

**ONE REPUBLIC**

Suivant possibilités  
Placement libre  
SAMEDI 8 MARS 2014  
à 19 H 30  
Prix CE : 20.10 euros  
(au lieu de 33.50 euros, prix réel)

**Au Théâtre du Châtelet**  
**1, place du Châtelet - 75001 Paris**  
**métro : Châtelet**



**Florence FORESTI**  
20 options  
14 OCTOBRE  
2014  
à 20 H

Prix CE : 48.60 euros  
(au lieu de 81 euros, prix réel)

**à l'Olympia**  
**28 bd des Capucines 75009 - Paris**  
**métro : Opéra**

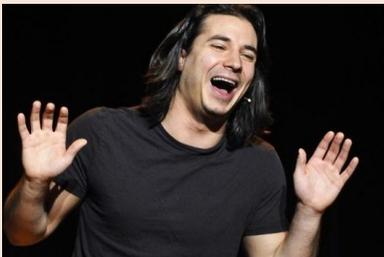
**ARNAUD TSAMERE**

Suivant possibilités -  
2ème catégorie  
SAMEDI 8 FEVRIER 2014  
à 20 H 30  
Prix CE : 25.20 euros  
(au lieu de 42 euros, prix réel)



# humour

**Au Palais des Sports**      **1, place de la porte de Versailles 75015 Paris**  
**métro : Porte de Versailles**



**JEREMY FERRARI**

10 options - 1ère catégorie  
VENDREDI 25 AVRIL 2014  
à 20 H 30  
Prix CE : 27 euros  
(au lieu de 45 euros, prix réel)

**GAD EL MALEH**

20 options - 1ère catégorie  
SAMEDI 13 DECEMBRE 2014  
à 20 H 30  
Prix CE : 43.80 euros  
(au lieu de 73 euros, prix réel)



au Théâtre Mogador 25, rue de Mogador Paris

Métro : Trinité



10 places en 1ère catégorie

## LA BELLE ET LA BÊTE

VENDREDI 14 FEVRIER 2014 à 20H

Prix CE : 36.60 euros  
(au lieu de 61 euros, prix réel)

au Palais des Congrès  
2, place de la porte Maillot  
75017 Paris  
métro : Porte Maillot

4 places - 1ère catégorie

## IRISH CELTIC



DIMANCHE 2 FEVRIER 2014 à 13 H 30

Prix CE : 36 euros (au lieu de 60 euros, prix réel)

# grands spectacles

**Au Grand Rex 1 bd Poissonnière 75002 - Paris    métro : Bonne Nouvelle**

**M ET MME RÊVE**

**Marie-Claude Pietragalla  
et Julien Derouault**

10 options - 1ère catégorie

VENDREDI 14 MARS 2014

à 20 H

Prix CE :

42 euros

(au lieu de 70 euros, prix réel)

**danse**



**DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX SPECTACLES :**

**AVANT 31 janvier 2013 (sauf pour les spectacles de début février  
à réserver avant le 24 janvier)**

**Demande de SPECTACLES** à adresser au Comité d'Etablissement **avant la date limite d'inscription, avec votre règlement.**

NOM et PRENOM DU SALARIE : .....

ADRESSE : .....

.....

NOMS DES SPECTACLES	DATES	NOMBRE DE PLACES	PRIX UNITAIRES	PRIX TOTAUX
<b>PRIX TOTAL</b>				